

# **Penser différemment le transfrontalier :** **le pilier Sciences de la RMT et le projet de** **chaire franco-allemande evoREG**

**Jean-Alain HERAUD – Emmanuel MULLER**

***Think Tank CUS eco2020***

*11 juin 2012*



evo|REG





Surface : 21.518 km<sup>2</sup> ;

Population : 5,9 millions ;

Densité de population/km<sup>2</sup> : 274 ;

Croissance de la population (1990-2006) : 10,6% ;

PIB : 202,5 milliard € ;

Proportion de l'enseignement supérieur : environ 26 % ;

Travailleurs transfrontaliers : environ 91.300 ;

167 Universités, Écoles supérieures et Instituts de  
recherche (170 000 étudiants) ;

env. 600 Clusters et réseaux d'entreprises.





## La Région Métropolitaine Trinationale (RMT) a pour but :

- de développer pleinement les ressources du Rhin Supérieur en tant qu'espace économique et de vie unique et attrayant,
- de le positionner idéalement dans la compétition européenne et internationale.

## Ses objectifs sont de :

- renforcer la cohésion sociale et territoriale ;
- surmonter les difficultés juridiques, administratives et linguistiques ;
- développer, renforcer et valoriser dans tous les domaines (économie, recherche, culture, social, territorial) les avantages compétitifs, l'attractivité et la lisibilité du Rhin Supérieur ;
- encourager l'innovation, la créativité, notamment sur le plan climatique, énergétique, démographique ;
- se positionner en laboratoire d'intégration communautaire.



Le calendrier du processus de création de la Région Métropolitaine Trinationale du Rhin Supérieur

**2006** : lancement des travaux de réflexion sur le concept de Région Métropolitaine appliqué au Rhin Supérieur

**11 janvier 2008** : lors du 11e Congrès Tripartite « En marche vers un modèle de développement et de coopération », les acteurs du monde de la politique, de la science, de l'économie et la société civile s'engagent à construire ensemble la RMT, en signant la « Déclaration commune pour une Région Métropolitaine Trinationale du Rhin Supérieur »

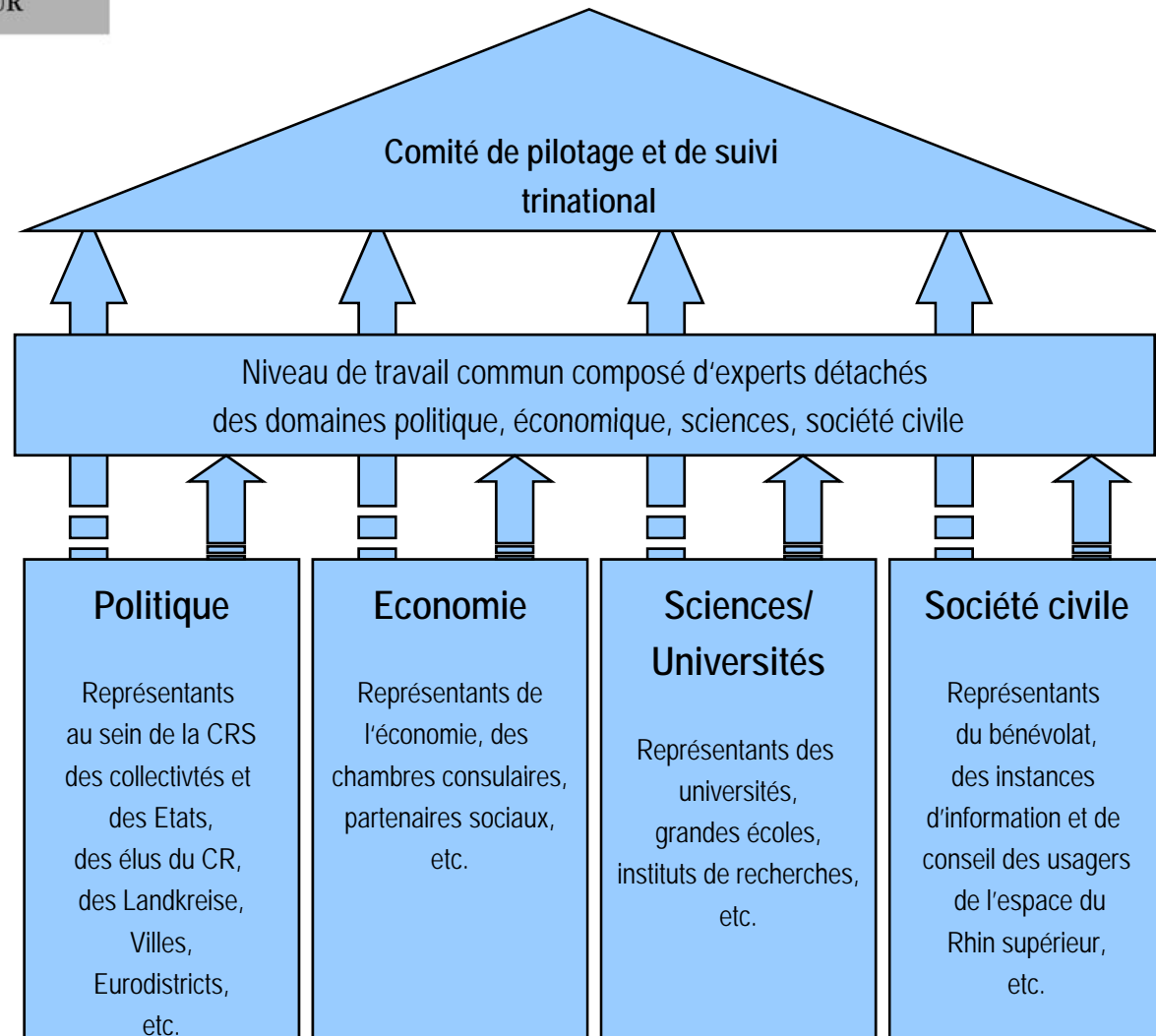
**30 mars 2009** : à l'occasion de la présentation de la contribution du Rhin Supérieur au Livre Vert sur la « Cohésion Territoriale » aux institutions européennes à Bruxelles, la RMT est reconnue comme un des territoires les plus dynamiques et innovants en matière de coopération en Europe.

**4 février 2010** : la Région Métropolitaine Trinationale est présentée dans l'Agenda 2020 comme un « Exemple pour la coopération transfrontalière en Europe » et bénéficie du soutien de l'Agenda Franco-allemand 2020.

**9 décembre 2010** : reconnaissance de la RMT par Paris, Berlin et Berne le 9 décembre 2010, lors du 35ème anniversaire de la Commission Intergouvernementale franco-germano-suisse à Offenbourg et cérémonie de création officielle de la RMT.



La RMT se développe sur la base d'un **mode de gouvernance original et novateur** en Europe, caractérisé par la mise en place de quatre piliers constitués par le monde de la science, de l'économie, de la politique et de la société civile.





## Un premier grand succès: l'offensive science

- Un fonds incitatif à la coopération scientifique a été mis en place en 2012 (cofinancement collectivités/interreg)
- 7 projets de consortiums transfrontaliers (sur une quarantaine de propositions) ont été sélectionnés
- Jury local/global; critères de qualité scientifique, de priorité RMT, de relation avec l'économie et la société





## Prochaines étapes

- Mise en œuvre du **site web** qui a été ouvert en 2012: véritable plateforme d'échanges et de communication (interne/externe) sur la RMT

<http://www.rmtmo.eu/>

- **Semaine de la science** : 8 au 12 octobre 2012
- **Cartographie interactive** de la recherche et des formations (2013)
- **Roadshow** « étudier dans la RMT »: publicité pour attirer ou retenir les étudiants, doctorants, post-docs...



# L'initiative evoREG

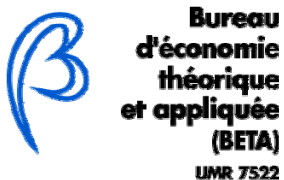
evoREG constitue l'un des projets phares de la RMT (la pérennité de l'initiative evoREG est inscrite comme objectif dans la **déclaration commune trinationale**).

## Objectifs :

evoREG a été lancé officiellement le 1<sup>er</sup> janvier 2009 et résulte d'une réflexion commune de la part des services de la **Région Alsace (DREST)**, du **Fraunhofer-Institut für System- und Innovationsforschung (ISI)** à Karlsruhe et du Bureau d'Economie Théorique et Appliquée (BETA) à Strasbourg.

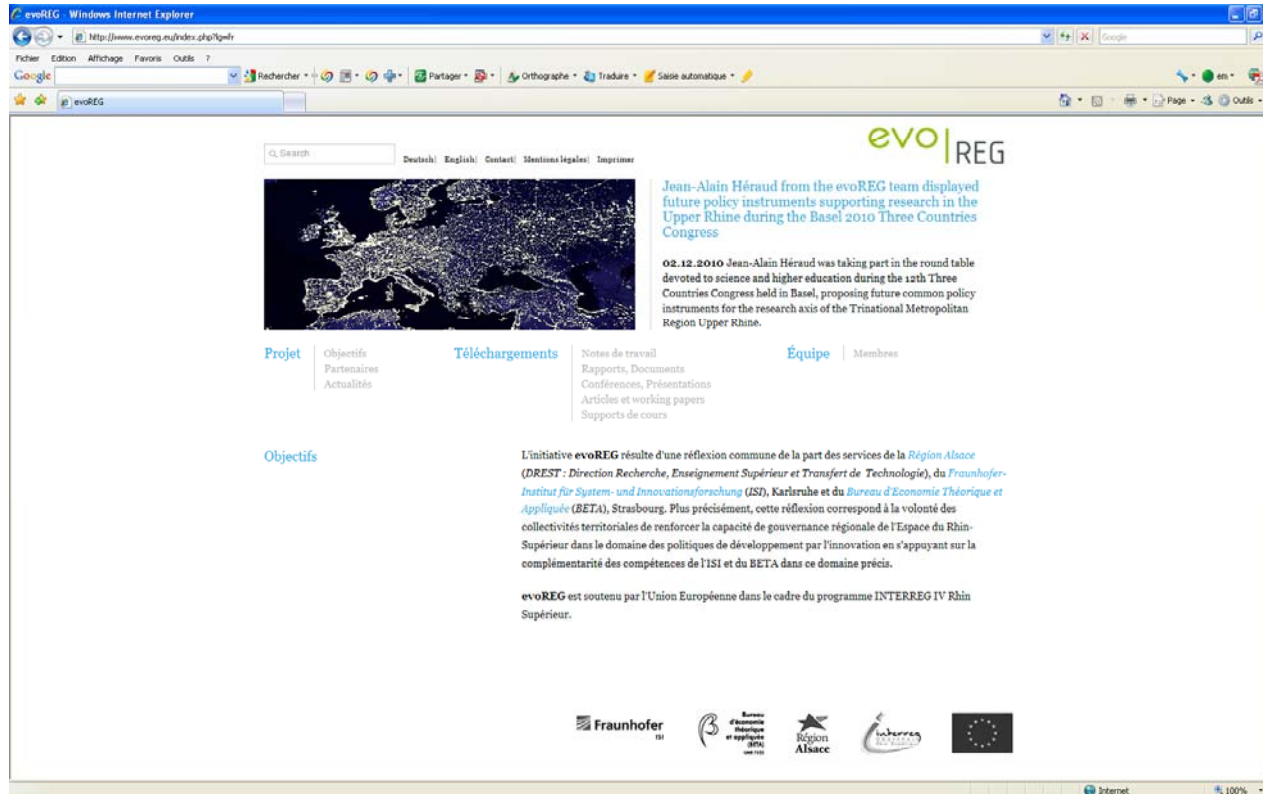
Volonté des collectivités territoriales de renforcer la capacité de gouvernance régionale de l'Espace du Rhin-Supérieur dans le domaine des **politiques de développement par l'innovation** en s'appuyant sur la complémentarité des compétences de l'ISI et du BETA.

evoREG est soutenu par l'Union Européenne dans le cadre du programme **INTERREG IV Rhin Supérieur (2009-2011)**.





# L'initiative evoREG



Site web trilingue

Plus de 120 docs téléchargeables

Progression forte des consultations 2009-2012

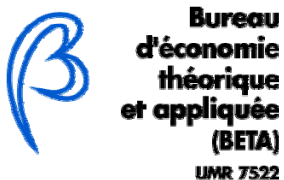
---

Diversité des activités et des acteurs

Expertise franco-allemande et européenne

Organisation de et participations à plus de 20 rencontres internationales

[www.evoREG.eu](http://www.evoREG.eu)



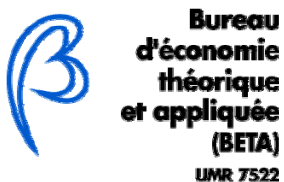
# Objectifs de la chaire franco-allemande evoREG

Le lancement de chaire franco-allemande evoREG a pour objectif de renforcer et de formaliser les liens du BETA et de la FSEG avec leurs principaux partenaires allemands dans le domaine de l'économie de l'innovation et des politiques territoriales :

- l'Institut Fraunhofer ISI,
- l'université de Karlsruhe (KIT) , et
- le Frankreich-Zentrum de l'Université de Fribourg-en-Brigau.

Objectif financier : 1 M€ sur dix ans (2013-2023), soit 100 k€ annuels en moyenne dans une logique de montée en puissance (frais de fonctionnement a minima pour la période de lancement évalués à 50k€ annuels)

Première tranche de cinq ans (période 2013-2018), lancement officiel le 22 janvier 2013 à l'occasion du Cinquantenaire du Traité de l'Elysée



# Plan de financement 2013-2018

## *Activités et dépenses envisagées (base annuelle)*

- Activités pédagogiques : 15 à 30 k€ annuels

Réalisations : séminaires en Master franco-allemand M2i, encadrements de stages et de mémoires franco-allemands, direction et codirection de thèse (notamment en cotutelle franco-allemande), etc.

- Expertise franco-allemande et européenne: 15 à 30 k€ annuels

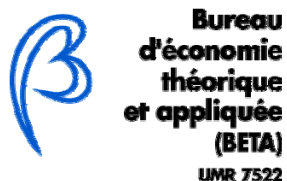
Réalisations : organisation et participation à des projets de recherche binationaux et européens pour le compte de Régions et de Länder, des autorités nationales ou fédérales allemandes et françaises, des institutions de l'Union Européenne (DG Regio, Entreprise et Recherche) ou internationales (OCDE, Banque Mondiale, etc.).

- Publications et échanges académiques : 15 à 30 k€ annuels

Réalisations : publications et co-publications, colloques, working papers, notes de recherche, etc.

- Dépenses annexes (déplacements, rencontres, etc.) : 5 à 10 k€ annuels

- Toutes les autres formes de dépenses (mise à disposition de locaux, frais de communication, achats d'équipements) sont directement prises en charge par le BETA, la FSEG et l'ISI.



# Plan de financement 2013-2018

*Ressources envisagées (base annuelle)*

- FEFA : 10 à 20 k€
- Recettes issues de contrats de recherche et d'expertise : 20 à 30 k€
- Soutien institutionnel français (Université de Strasbourg, CUS, Région Alsace, Ministère de la Recherche, etc.) : 10 à 20 k€
- Soutien institutionnel allemand (Fraunhofer, KIT, FZ, Land de Bade-Wurtemberg, BMBF, villes de Karlsruhe et de Fribourg-en-B, etc.) : 10 à 20 k€
- Sponsoring d'entreprises, dons et *crowdfunding* : 0 à 100 k€